

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071267590

N/A



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2022, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document : 41-4437-4
Date de parution : 2022/08/28
Numéro de la version : 2.02
Remplace la version datée de : 2022/01/21

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Ampoule Scotchbond(MC) Universal Plus 3M(MC) (41294, 41295, 41296, 41307)

Numéros d'identification de produit

| | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 7100227710 | 7100227712 | 7100227853 | LE-F100-2869-0 | HB-0047-4210-0 |
| HB-0047-4655-6 | HB-0047-5255-4 | JH-4500-0927-1 | JH-4500-0939-6 | JH-4500-0940-4 |
| JH-4500-0941-2 | JH-4500-0957-8 | JH-4500-0998-2 | JH-4500-0999-0 | UU-0109-0661-6 |
| UU-0109-0662-4 | UU-0109-0663-2 | UU-0109-6372-4 | UU-0109-6373-2 | UU-0109-6374-0 |
| UU-0109-6375-7 | UU-0109-6376-5 | UU-0109-7660-1 | UU-0119-1824-8 | |

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Produit dentaire.

Utilisation spécifique

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes pour les indications approuvées.

Restrictions d'utilisation

Adhésif dentaire

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions de soins buccaux
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

Ce produit ne fait pas l'objet d'un classement des dangers conformément aux règlements canadiens sur les produits dangereux

pour la/les raison(s) suivante(s) :

Cosmétique, instrument, médicament ou aliment tel que défini dans la section 2 de la loi sur les aliments et drogues;

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Flamme | Corrosion | Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Liquide et vapeur hautement inflammable.

Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Conserver le récipient bien fermé. Éviter de respirer les vapeurs. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Entreposage :

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Pourrait causer des brûlures chimiques au système gastro-intestinal.

12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|-------------------|--------------------|---|
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | 2305048-54-6 | 25 - 35 | Pas de données disponibles |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | 868-77-9 | 15 - 25 | Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | 1207736-18-2 | < 20 | Pas de données disponibles |
| Acide propénoïque-2, ester 2-méthyl-, 3-(triéthoxysilyl)propylique, produits de réaction avec la silice et 3-(triéthoxysilyl)-1-propanamine | 2680625-03-8 | 5 - 15 | Pas de données disponibles |
| Ethanol | 64-17-5 | 5 - 15 | Ethanol |
| Eau | 7732-18-5 | 5 - 15 | Eau |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | 112945-52-5 | < 10 | Silice amorphe sublimée exempte de cristaux |
| ACIDE METHACRYLIQUE, ester propylique 3-(triéthoxysilyl) | 21142-29-0 | < 5 | Pas de données disponibles |
| Camphorquinone | 10373-78-1 | < 2 | D2-bornane-2,3-dione |
| Copolymère d'acide acrylique et itaconique | 25948-33-8 | < 2 | Acide méthylènesuccinique polymérisé avec l'acide acrylique |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | 10287-53-3 | < 2 | 4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | 6046-93-1 | < 0.1 | Pas de données disponibles |

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmolement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de décomposition

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|--------------------------|----------------------|
| Formaldéhyde | Durant la combustion |
| Monoxyde de carbone | Durant la combustion |
| Bioxyde de carbone | Durant la combustion |
| Vapeurs ou gaz irritants | Durant la combustion |
| oxydes d'azote | Durant la combustion |

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec de l'eau savonneuse. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

On ne commande d'utiliser une méthode sans contact. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants couramment utilisés. Si le produit entre en contact avec les gants, les retirer et les mettre au rebut. Se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et enfiler une nouvelle paire de gants. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Éviter tout contact avec les yeux. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|--------------------|------------|--------|---|-------------------------|
| Composés du cuivre | 6046-93-1 | ACGIH | MPT (Cu, fumée) :0.2 mg/m ³ ; MPT(Cu, poussière ou la brume) :1 mg/m ³ | |
| Ethanol | 64-17-5 | ACGIH | STEL:1000 ppm | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition**8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. équipement de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Protection de la peau/des mains

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire :

Aucun requis.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| État physique | Liquide |
| Aspect physique spécifique: | Liquide Visqueux |
| couleur | Jaune |
| Odeur | Alcool |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pH | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point d'ébullition | > 78 °C |
| Point d'éclair : | Environ 21 °C [Méthode de test: Coupe fermée] |
| Vitesse d'évaporation : | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Ne s'applique pas |
| Limites d'explosivité (LIE) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Limites d'explosivité (LSI) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| pression de vapeur | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative; | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Densité | Environ 1,1 g/cm ³ |
| Densité relative | Environ 1,1 |
| Hydrosolubilité | Appréciable |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Viscosité / Viscosité Cinématique | <i>Ne s'applique pas</i> |
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles | <i>Pas de données disponibles</i> |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur

10.5 matériaux incompatibles

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux**Substance**

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

Le présent document a été préparé en conformité avec la norme de communication des risques de la loi de sécurité et de salubrité du travail (OSHA) des États-Unis, laquelle exige la mention de tous les risques connus associés au produit ou à ses ingrédients, quel que soit le risque potentiel. Les risques communiqués dans ce document peuvent varier en fonction du potentiel d'exposition.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :

Corrosion gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure des douleurs aiguës à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements et la diarrhée, ainsi que du sang dans les selles et/ou des vomissures. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Toxicité pour la reproduction / le développement:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre international de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité développementale et la toxicité hépatique. On ne s'attend pas exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|----------------------------------|---|
| Produit général | Dermale | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Dermale | Jugement professionnel | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Ingestion | Rat | LD50 5 564 mg/kg |
| Ethanol | Dermale | Lapin | LD50 > 15 800 mg/kg |
| Ethanol | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 124,7 mg/l |
| Ethanol | Ingestion | Rat | LD50 17 800 mg/kg |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | Dermale | Jugement professionnel | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |
| Camphorquinone | Dermale | Jugement professionnel | LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| Camphorquinone | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Copolymère d'acide acrylique et itaconique | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Copolymère d'acide acrylique et itaconique | Dermale | Risques pour la santé similaires | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | Ingestion | Rat | LD50 > 300, < 2000 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aigüe

Corrosion/irritation cutanée

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|------------------|---------------------------------|
| Produit général | Données in Vitro | Irritant |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Données in Vitro | Irritant |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Lapin | Irritation minimale. |
| Ethanol | Lapin | Aucune irritation significative |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | Données in Vitro | Corrosif |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Lapin | Aucune irritation significative |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Lapin | Aucune irritation significative |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | Données in Vitro | Corrosif |

Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom | Espèces | Valeur |
|-----|---------|--------|
| | | |

| | | |
|---|------------------|---------------------------------|
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Données in Vitro | Aucune irritation significative |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Lapin | Irritant modéré |
| Ethanol | Lapin | Irritant grave |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | Données in Vitro | Corrosif |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Lapin | Aucune irritation significative |
| 4-DIMETHYLAMINOBENZOATE D'ETHYLE | Lapin | Aucune irritation significative |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | Lapin | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|------------------------|---------------|
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Jugement professionnel | sensibilisant |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Homme et animal | sensibilisant |
| Ethanol | Humain | Non classifié |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | Mouris | sensibilisant |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Homme et animal | Non classifié |
| 4-DIMETHYLAMINOBENZOATE D'ETHYLE | | Non classifié |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | Cochon d'Inde | Non classifié |

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

| Nom | Voie | Valeur |
|---|----------|---|
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | In vivo | N'est pas mutagène |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | In vivo | N'est pas mutagène |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Ethanol | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Ethanol | In vivo | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | In Vitro | N'est pas mutagène |
| 4-DIMETHYLAMINOBENZOATE D'ETHYLE | In vivo | N'est pas mutagène |
| 4-DIMETHYLAMINOBENZOATE D'ETHYLE | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | In Vitro | N'est pas mutagène |

Cancérogénicité :

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|--------------|---------------------------|---|
| Ethanol | Ingestion | Multiple espèces animales | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Non spécifié | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|------------|---|---------|--|--|
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 29 jours |
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | 49 jours |
| Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Ethanol | Inhalation | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 38 mg/l | pendant la grossesse |
| Ethanol | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 5 200 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour | 1 génération |
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogenèse |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Ingestion | Non classifié pour la développement | Rat | Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour | Avant l'accouplement - Lactation |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Ingestion | Toxique pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 50 mg/kg/jour | 53 jours |

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|------------|---------------------------------------|---|----------------------------------|--|--------------------|
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Ethanol | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | LOAEL 9,4 mg/l | pas disponible |
| Ethanol | Inhalation | dépression du système nerveux central | Non classifié | Homme et animal | Niveau sans effet nocif observé pas disponible | |
| Ethanol | Ingestion | dépression du système nerveux central | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé pas disponible | |
| Ethanol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Chien | Niveau sans effet nocif observé 3 000 mg/kg | |
| 1,10-Decanediol methacrylated phosphates | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Copolymère d'acide acrylique et itaconique | Ingestion | Système nerveux | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg | |
| Acide acétique, sel de cuivre(2+), monohydraté | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|------------|--|---|---------|---|--------------------|
| Acide 2-propénoïque, 2-méthyl-, diesters avec les diéthers 3-hydroxypropyle 4,6-dibromo-1,3-benzènediol 2-(2-hydroxyéthoxy)éthyle | Ingestion | cœur Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système vasculaire foie système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 29 jours |
| Ethanol | Inhalation | foie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Lapin | LOAEL 124 mg/l | 365 jours |
| Ethanol | Inhalation | système vasculaire système immunitaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 25 mg/l | 14 jours |
| Ethanol | Ingestion | foie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | LOAEL 8 000 mg/kg/day | 4 mois |
| Ethanol | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Chien | Niveau sans effet nocif observé 3 000 | 7 jours |

| | | | | | mg/kg/day | |
|---|------------|--|---|--------|---|----------------------------|
| Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline | Inhalation | système respiratoire silicose | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Copolymère d'acide acrylique et itaconique | Ingestion | Système endocrinien système vasculaire foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day | 28 jours |
| Copolymère d'acide acrylique et itaconique | Ingestion | cœur des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day | 28 jours |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Ingestion | système vasculaire | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 74 mg/kg/day | 28 jours |
| 4-DIMETHYLAMINO BENZOATE D'ETHYLE | Ingestion | foie cœur Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux système immunitaire muscles Système nerveux yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/day | 28 jours |

Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. Si aucune autre option d'élimination n'est offerte, placer le produit complètement durci ou polymérisé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets industriels.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 3 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| Groupe de document : | 41-4437-4 | Numéro de la version : | 2.02 |
| Date de parution : | 2022/08/28 | Remplace la version datée de : | 2022/01/21 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca